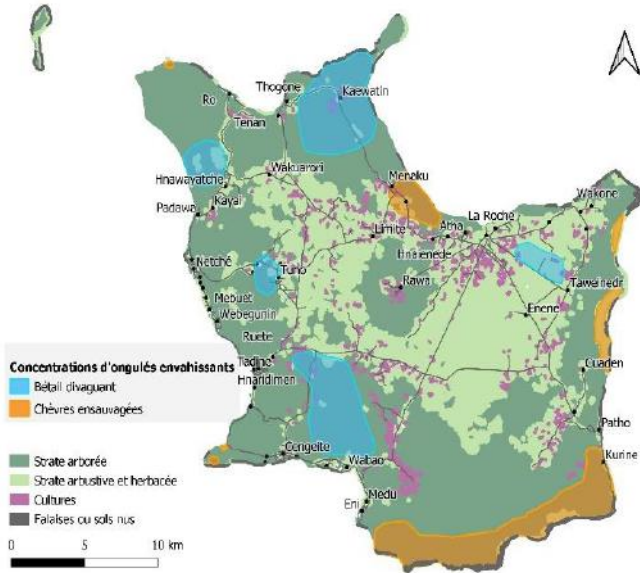


Zones concernées par le projet

Maré



PROTEGE

• PROJET RÉGIONAL OCÉANIC DES TERRITOIRES
POUR LA GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES •



Projet régional

Construire, dans le cadre
d'une coopération régionale,
un développement durable
et résilient des économies
des PTOM face au changement
climatique, en s'appuyant sur
la biodiversité et
les ressources naturelles
renouvelables

Régulation des cochons et des chèvres



EQUIPE PROJET



Selma HAOUET

Animatrice de la composante
ongulés envahissants
protege_anim@cen.nc



Géraldine BIDAU

Assistante de projet
protege_assist@cen.nc



Carole WEMA

Technicienne en suivi
environnemental
protege_tech1@cen.nc

Sur 4 territoires

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française,
Wallis et Futuna, Pitcairn

4 Thématiques



Agriculture



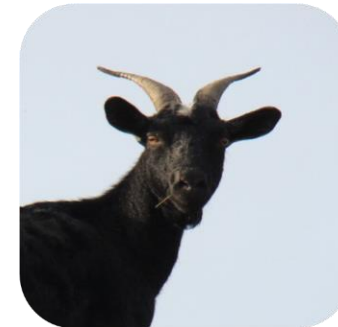
Pêche et aquaculture



Eau



Espèces envahissantes



Contactez-nous au 45.95.43 ou 76.26.60

La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne (UE). Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du CEN et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'UE.



Financé par
l'Union européenne



Pacific Community
Communauté
du Pacifique



GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE



PROVINCE NORD
DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE



PROVINCE SUD

Impact des cochons et des chèvres

Les cochons et les chèvres sauvages sont des espèces exotiques envahissantes qui détruisent les forêts, menacent les plantes rares et les champs.

A Maré, ils se multiplient rapidement dans les lieux difficilement accessibles où ils sont peu chassés (en forêt ou comme sur les falaises rocheuses).

Le projet **PROTEGE** intervient pour la régulation de ces espèces afin de diminuer leurs impacts sur les écosystèmes et les champs.



Ils détruisent le sous-bois en consommant des plantes locales (ex : orchidées terrestres à bulbe). Localement, les espèces ne se régénèrent plus et deviennent rares.



Ils favorisent la dispersion des plantes envahissantes, qui prennent la place des plantes locales.



Ils consomment et détruisent les récoltes dans les champs, qu'il faut alors surveiller.

ACTIONS PREVUES

A Maré

- ⊕ La **formation** au piégeage par collets-cordes et la mise à disposition de collets
- ⊕ Sensibilisation à la **gestion** et à la **régulation participative** des chèvres et des cochons sauvages
- ⊕ La formation de **chasseurs** et organisation de **battues**
- ⊕ Mise en place **d'exclos** pour protéger des zones naturelles sensibles



Comment participer ?

Assister aux réunions d'information

Faire remonter les besoins lors des consultations

Assister aux formations

Poser des pièges à cochons pour protéger les champs

Participer aux chasses de régulation qui seront organisées

Eje co ule tedren seson ore wocedran ne nodei serei ci puja son'ore ededo oiru

Eje co iserejeu ne ilore nodei puaka ne nodei goutr bane cagoren ore nodei toto ni ej

Protégeons la forêt et les ressources naturelles pour les générations futures

Luttons ensemble contre les cochons et les chèvres pour préserver nos champs